# 5G : 735 millions d'euros de subventions pour les usages industriels

*Dans le cadre du plan de relance et des investissements d'avenir, le gouvernement prévoit 735 millions d'euros de subventions aux usages industriels de la 5G. Un premier geste, qui pourrait néanmoins s'avérer insuffisant au regard des besoins de financements dans le domaine.*

Temps de lecture : minute

*6 juillet 2021*

La France se fait distancer en matière de 5G. Chine, Corée du Sud, État-Unis, et même Allemagne… De nombreux pays ont d'ores et déjà largement déployé la nouvelle norme de téléphonie mobile, qui doit notamment permettre à l'industrie de débloquer un certain nombre d'usages nouveaux. C'est, par exemple, le cas de la voiture autonome ou encore des opérations chirurgicales à distance. Pour encourager l'émergence de tels projets dans l'Hexagone, l'exécutif a choisi de mettre la main au porte-monnaie. La ministre déléguée chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, et le secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, Cédric O, ont indiqué aux *Échos*, que 735 millions d'euros de subventions publiques seront octroyés aux industriels qui s'empareront de la technologie d'ici à 2025.

## 100 millions d'euros pour les cas d'usage

Une enveloppe tirée, à la fois, du plan France Relance et du programme d'investissement dans les technologies d'avenir (PIA). Ces dispositifs, respectivement abondés à hauteur de 100 milliards et 20 milliards

d’euros, ont été ciblés de longue date par le gouvernement pour développer la 5G dans le pays. Le fléchage précis n’avait toutefois pas été communiqué.

Selon *Les Échos*, les deux tiers des 735 millions d’euros de subvention seront distribués cette année. Quatre chantiers seraient prioritaires. D’abord, les équipementiers télécoms français et européens percevront la moitié des financements. Il s’agit là de leur permettre d’élaborer des réseaux 5G "souverains" , libres des interférences étrangères – les Chinois Huawei et ZTE sont particulièrement en avance, bien que le Suédois Ericsson et le Finlandais Nokia soient aussi dans la course. Pour que la France compte à nouveau dans les télécoms à moyen terme, l’exécutif entend également consacrer un tiers des financements à la recherche et au développement de la future génération mobile. À noter que la 6G n’est pas attendue avant la fin de la décennie.

À lire aussi
Ces startups françaises comptent sur la 5G pour optimiser leur solution

Les startups, industriels et autres services trouveront sans doute

davantage d’intérêt dans les deux pans restants du projet gouvernemental :

- 36 millions d’euros seront consacrés à la formation dans le but d’attirer des compétences clé en la matière dans le pays.
- Et enfin, 100 millions d’euros viendront soutenir l’émergence de cas d’usage.

Comme l’ont indiqué aux *Échos* Agnès Pannier-Runacher et Cédric O, l’octroi des subventions se fera via des appels à projets. 18 lauréats auraient déjà été retenus, pour un total de 83 millions d’euros – soit 11 % de l’enveloppe. Parmi eux : la PME francilienne Médiane Système, qui conçoit un système d’analyse de la performance des sportifs en temps réel en partenariat avec la Fédération française de cyclisme, ou un projet isérois visant à réduire de 10 % environ la consommation énergétique des bâtiments. Ce coup de pouce gouvernemental a pour but de renforcer les usages d’une technologie prioritairement pensée pour les professionnels.

La 5G est présentée depuis des années comme une norme à même de provoquer une nouvelle révolution industrielle. Comme le notent cependant *Les Échos*, son potentiel ne jouera à plein qu’à partir de 2023 lorsque toutes ses fonctionnalités auront été activées. Mais la pandémie a forcé un bon nombre d’entreprises à revoir leurs priorités, reléguant la norme mobile au second plan. Xavier Niel avait, par ailleurs, dénoncé fin 2020 la méfiance latente envers cette technologie. Le gouvernement, qui entend remobiliser, appelle ainsi à ne "*concéder aucun retard*" dans le domaine. Il affirme que le montant investi – 1,7 milliard d’euros une fois la part du privé intégrée – est semblable à celui observé en Allemagne. Reste que, du fait de la réglementation européenne, les aides d’État ne peuvent excéder 40 % du coût total d’un projet… et que l’exécutif, malgré le souhait affiché de "*limiter le nombre d’appels à projets*" pour accorder des sommes conséquentes, sera confronté à un plafonds de 15 millions d’euros par projet. Une somme assez faible, pour des chantiers qui se

chiffrent le plus souvent en dizaines, voire parfois en centaines, de milliers d’euros.

---

Article écrit par Arthur Le Denn